

La sociologie et le chiffre¹.

Ou existe-t-il des nombres objectifs ?

Corine EYRAUD

*Département de Sociologie, Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail
(LEST), Aix-Marseille Université*

C'est à un voyage à travers la sociologie qu'invite ce chapitre, et la manière dont elle a travaillé le chiffre et avec le chiffre². Il commence aux débuts de la sociologie française et par la « complicité originaire »³ qu'elle entretient avec la statistique ; la sociologie accordait alors, de prime abord, une objectivité aux chiffres utilisés. Les années 1970 et 1980 sont marquées par les premiers travaux qui questionnent les statistiques, montrant qu'elles sont le produit d'un processus historique et social, de la mise en œuvre de schèmes de classement, d'interactions et de rapports de force entre acteurs sociaux. Ces travaux vont donner lieu au développement, à partir des années 2000, d'un nouveau champ de la sociologie qu'Alain Desrosières, l'un des initiateurs de cette nouvelle manière d'aborder le nombre, a proposé de nommer la « sociologie de la quantification »⁴. Les informations chiffrées changent alors de statut, passant de moyens de connaissance à objets d'analyse, ou points d'entrée pour l'analyse de processus et phénomènes plus larges. Tentant de prendre la mesure théorique et méthodologique de ces recherches, des travaux récents proposent de penser l'objectivité en termes d'« objectivité enrichie »⁵, car co-construite avec les acteurs dont la situation ou l'activité sont l'objet de la quantification.

¹ Au sens strict, dans le système décimal il n'existe que 10 chiffres (de 0 à 9) qui servent à écrire tous les nombres. Toutefois le mot « chiffre » est souvent utilisé dans le sens de « nombre », et l'Académie française reconnaît cet usage. Ils seront donc utilisés ici de manière indifférenciée.

² En sachant qu'elle sait et peut aussi travailler sans le chiffre ou, de manière complémentaire, avec le chiffre **et** d'autres matériaux qualitatifs, mais là n'est pas la question posée par cet ouvrage.

³ F. Héran, « L'assise statistique de la sociologie », *Économie et statistique*, 1984, n°168, p. 25.

⁴ Cf par exemple : A. Desrosières, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique 1*, Presses de l'École des Mines, 2008.

⁵ R. Salais, « Réplique – Chiffre et objectivité : il y a convention et convention », *Cahiers Droit, Sciences & Technologies*, 2014, n°4, p. 54.

1. De la sociologie quantitative à la sociologie de la quantification

1.1 « *La statistique, première pierre de la sociologie* »⁶ française

La sociologie, en particulier française, s'est largement construite sur les données quantitatives, les utilisant pour montrer l'existence de régularités, et donc l'existence de phénomènes sociaux, ce qui justifiait la nécessité d'une discipline particulière pour les étudier : la sociologie. C'est l'approche d'Émile Durkheim, celle qu'il développe en particulier dans son analyse du suicide, publiée en 1897⁷, et rapidement reprise ici.

On invoque en général pour expliquer un suicide des raisons personnelles propres à l'individu, à son caractère, à ses relations avec sa famille, ses amis, son travail ; bref chaque suicide est considéré comme un cas particulier. Or, Durkheim se rend compte, en analysant les statistiques des suicides de 1840 à 1870, que les taux de suicide sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre pour un pays donné, et en constante évolution sur la période. Le taux de suicide est certes un phénomène complexe, issu de la somme de suicides particuliers, mais c'est également un phénomène régulier et prévisible, un fait social. En calculant ensuite des taux de suicide par âge, sexe, état matrimonial... et en mettant en relation les taux de suicide dans différents pays européens avec leur taux de divorce, leur situation en matière religieuse, etc., Durkheim établit que le suicide numérote les fenêtres affichage varie en raison inverse du degré d'intégration de la société familiale, religieuse et politique, et en conclut qu'une société protège d'autant plus du suicide qu'elle est plus cohérente et intègre tous ses membres.

Ainsi pour Durkheim, les faits sociaux ont une réalité objective en dehors des individus et sont contraignants pour l'individu ; la sociologie a pour objectif d'expliquer les causes (sociales) de ces faits sociaux. La statistique donne à l'état pur la mesure de la contrainte sociale, elle permet de mettre en évidence la dimension collective invisible à l'échelle individuelle. Elle permet d'autre part, par la mise en relation et l'analyse des corrélations entre un fait social et d'autres faits sociaux, d'en chercher les explications causales. Elle est finalement pour Durkheim et pour le courant sociologique qu'il a suscité la méthode sociologique par excellence ; on parlera par la suite de « sociologie quantitative ».

⁶ Il s'agit du titre de la première partie de l'article de F. Héran, *Ibid.*, p. 23-35.

⁷ É. Durkheim, *Le suicide: Étude de sociologie* ; aujourd'hui disponible dans la bibliothèque numérique « Les classiques des sciences sociales » : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/suicide/suicide.html

Les travaux de sociologie quantitative seront, et sont toujours, nombreux et ont produit des connaissances fondamentales sur les sociétés contemporaines. Pour ne citer qu'un champ, prenons l'exemple de la sociologie de l'éducation. C'est la première grande enquête quantitative, le suivi de cohorte de 20 000 élèves sortant de CM2 en juin 1962 réalisé dans le cadre de l'INED sous la direction de Girard et Bastide, qui mettra en évidence statistiquement les inégalités de réussite et de trajectoires scolaires en fonction de l'origine sociale des enfants. Il s'agit de l'enquête et des statistiques fondatrices de la sociologie de l'école en France, sur lesquelles ont pu s'appuyer et se développer les analyses de Bourdieu et Passeron (*La reproduction*, 1970) et de Boudon (*L'inégalité des chances*, 1973).

Toutefois, Durkheim ne questionnait pas les données utilisées, « la statistique entre en scène dans le *Suicide*, comme un instrument qui va de soi, sans qu'apparaisse aucune critique sur la confection des données, ni aucune interrogation sur l'institution des catégories statistiques »⁸. Les travaux de sociologie quantitative qui s'en suivront interrogeront également peu les nombres utilisés, et quand ils les interrogent c'est essentiellement en termes de « biais », d'une recherche « des vrais chiffres », de la recherche et de l'élimination des « écarts » entre les statistiques et une supposée réalité préexistante au chiffrage. Alain Desrosières parlait à ce propos d'une conception réaliste de la quantification⁹.

1.2 Les statistiques questionnées...

Cette conception réaliste a commencé à être mise à mal en France dans les années 1970¹⁰ par deux courants de pensée¹¹, l'un que l'on pourrait appeler une « sociologie des classements sociaux »¹² ou des catégorisations/taxinomies/schémas de classement¹³ inspirée par Bourdieu,

⁸ F. Héran, *op. cit.*, p. 25. Alors que sa conception de la sociologie en tant que « science des institutions » tout comme son analyse des catégories en tant que « représentations collectives » auraient permis à Durkheim d'analyser sociologiquement l'institution statistique et les catégories qu'elle utilise ; mais il ne pouvait probablement pas tout faire.

⁹ Cf par exemple : A. Desrosières, *op.cit.*, 2008.

Même si cette critique des sources est indispensable : l'erreur existe et doit être corrigée, les informations statistiques peuvent être « biaisées », parfois volontairement.

¹⁰ Ceci étant, elle est aujourd'hui toujours présente dans certains travaux de sociologie quantitative.

¹¹ Une analyse généalogique est toujours compliquée à mener, j'ai tâché de retenir ci-après les auteurs et travaux marquant cette période et cette évolution, même si pour les auteurs centraux tous leurs travaux n'y figurent pas.

¹² C. Topalov, « Un paysage intellectuel renouvelé », in R.-M. Lagrave et P. Encrevé (dir.), *Travailler avec Pierre Bourdieu*, Flammarion, 2003, p. 195-207.

¹³ Différents termes utilisés par Bourdieu dans ses écrits.

l'autre que l'on pourrait nommer une « ethnographie des pratiques de classement » inspirée par plusieurs courants de la sociologie américaine¹⁴.

... par une sociologie des classements sociaux

Les premiers travaux de Bourdieu se déroulent en Algérie ; avec un petit groupe de statisticiens de l'INSEE (Darbel, Rivet et Seibel) rencontrés à Alger à la fin des années 1950, il réalise une enquête sur le travail et les travailleurs¹⁵ dans le contexte des dernières années de la guerre d'Algérie. L'enquête utilise les catégories statistiques occidentales, nées dans la première partie du 20^{ème} siècle : actif/inactif, chômeur/en emploi, et les résultats sont paradoxaux : c'est dans les zones les plus déshéritées où le sous-emploi est le plus manifeste que le moins d'hommes se déclarent sans emploi, et c'est dans les zones les plus urbanisées et les plus dynamiques économiquement que le taux de chômage déclaré est le plus fort. Cela amène Bourdieu à la conclusion que les taux d'activité et de chômage enregistrés par l'enquête informent non pas sur de réelles différences géographiques en matière d'activité mais sur l'inégale diffusion de la définition occidentale moderne de l'emploi. Ce travail pose ainsi les bases d'une appréhension des catégories statistiques en tant que constructions historiques et sociales. À son retour en France, Bourdieu enseigne pendant deux ans (1964 à 1966) à l'ENSAE, École nationale de la statistique et de l'administration économique, l'une des grandes écoles d'application de l'École polytechnique qui forme, entre autres, les attachés et administrateurs de l'INSEE. « Il en est résulté deux héritages en partie distincts, dont l'influence a marqué nombre de ceux qui avaient suivi ces cours et qui reflète une tension inhérente à toute l'œuvre de Bourdieu. D'une part, selon des canons alors classiques, une sociologie dans laquelle le recours à l'argument statistique occupe une place importante (*cf. supra*), et, d'autre part, une autre exigence, dite de "réflexivité" qui conduit à examiner les dimensions historiquement et socialement situées des outils techniques eux-mêmes »¹⁶.

Mettant en pratique l'invitation de Bourdieu à sociologiser la genèse et les usages des instruments de classements ordinaires et savants du monde social, des travaux émergent dès le début des années 1970 réalisés par des administrateurs de l'INSEE et de jeunes sociologues

¹⁴ Alors qu'en Angleterre cette analyse critique du chiffre, largement développée au sein de la London School of Economics et la revue *Accounting, Organisations and Society*, s'appuie essentiellement sur les travaux de Foucault en termes de gouvernementalité. Les références à Foucault n'apparaîtront dans les travaux français de sociologie de la quantification qu'à la fin des années 2000.

¹⁵ P. Bourdieu et al., *Travail et travailleurs en Algérie*, Mouton et Cie, 1963.

¹⁶ A. Desrosières, « Quand Bourdieu enseignait la sociologie à l'ENSAE et quelques héritages ultérieurs », *Variations* (revue des alumni de l'Ensaie), 2007, n°31, p. 2.

proches de Bourdieu¹⁷. Leur objectif est bien résumé par Desrosières et Thévenot en 1979 : « Tout au long de la chaîne statistique, depuis l'élaboration de la nomenclature jusqu'à l'interprétation des résultats par l'utilisateur, en passant par la codification des déclarations qu'opère la chiffreuse, des schèmes de classement implicites sont à l'œuvre. Il est indispensable de les mettre en évidence pour en comprendre les effets sur le produit final »¹⁸. Ces travaux vont ainsi porter sur la genèse¹⁹ et mise en œuvre des nomenclatures et des grandes variables de la statistique publique : activités industrielles²⁰, postes de la consommation des ménages²¹, catégories socioprofessionnelles²², chômage²³, etc., et/ou développer une analyse socio-historique des catégories sociales sur lesquelles reposent des chiffres : le groupe social des cadres²⁴, de la jeunesse²⁵, les accidents du travail²⁶, etc.

Présentons rapidement le travail de Boltanski, *Les cadres – La formation d'un groupe social* (1982) réalisé dans le cadre d'une thèse sous la direction de Bourdieu. Boltanski puise dans la sociologie de Bourdieu sa réflexion sur « les luttes de classement », soit les luttes symboliques autour de la définition des classes sociales, de leurs frontières et de leurs positions respectives. En cela, son approche s'écarte des analyses classiques des groupes sociaux qui partent de l'évidence de l'existence du groupe comme une chose bien délimitée et

¹⁷ Au sein du Centre de sociologie européenne.

¹⁸ A. Desrosières et L. Thévenot, « Les mots et les chiffres : les nomenclatures socio-professionnelles », *Économie et statistique*, 1979, n°110, p. 54.

¹⁹ La dimension historique est au départ très prégnante, en témoigne la tenue d'un colloque organisé par l'INSEE à Vaucresson en juin 1976 qui réunissait des statisticiens et des historiens sur le thème « Pour une histoire de la statistique ». Bien que Bourdieu n'ait pas participé à ce colloque, ses organisateurs (Mairesse, Desrosières et Volle) avaient tous trois suivi son enseignement à l'ENSAE. Deux volumes sont issus de ce colloque : J. Affichard (dir.), *Pour une histoire de la statistique. Vol 1 : Concepts*, INSEE, 1977, *Vol 2 : Matériaux*, INSEE, 1987.

²⁰ B. Guibert, J. Laganier et M. Volle, « Essai sur les nomenclatures industrielles », *Économie et statistique*, 1971, n°20, p. 23-36. Les auteurs y esquissent une chronologie des nomenclatures industrielles depuis le 18^{ème} et mettent en lumière les relations entre cet instrument et l'état de l'économie et de la société dans laquelle il a été produit ; c'est un travail pionnier qui dénaturalise ainsi ces nomenclatures.

²¹ L. Boltanski, « Taxinomies populaires, taxinomies savantes : les objets de consommation et leur classement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol 11 (1), p. 34-44.

²² De nombreux articles d'A. Desrosières et L. Thévenot dès 1977, une réflexion développée au sein de l'INSEE à l'occasion de la rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle, entre 1979 et 1982, et un livre : A. Desrosières et L. Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles*, La Découverte, 1988 (1^{ère} édition). Mais également : D. Merllié, « Une nomenclature et sa mise en œuvre. Les statistiques sur l'origine sociale des étudiants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, n°50, p. 3-47. T. Amossé revient sur ce lien entre analyse de la nomenclature socioprofessionnelle et sociologie dans « La nomenclature socioprofessionnelle : une histoire revisitée », *Annales HSS*, 2013, n°4, p. 1039-1075.

²³ R. Salais, N. Baverez et B. Reynaud, *L'invention du chômage*, Presses universitaires de France, 1986.

²⁴ L. Boltanski, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Éditions de Minuit, 1982.

²⁵ L. Thévenot, « Une jeunesse difficile : les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1979, n°26-27, p. 3-18.

²⁶ R. Lenoir, « La notion d'accident du travail : un enjeu de luttes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, n°32-33, p. 77-88.

délimitable, enracinée dans l'ordre de l'économie et/ou de la technique. Boltanski s'efforce de s'émanciper de ce substantialisme en reconstituant l'histoire de la catégorie des cadres, « en étudiant les conditions sociales et politiques qui ont rendu possible la formation du groupe et les luttes politiques qui ont eu pour enjeu sa définition et sa délimitation » (p. 53). Le groupe des cadres est un groupe qui a réussi, dans le sens où il « est parvenu à assurer sa cohésion, à imposer la croyance dans son existence et à s'objectiver dans des institutions » (p. 54) administratives et statistiques (nomenclature des catégories socio-professionnelles), syndicales (Confédération générale des cadres) ou de protection sociale (caisse de retraite complémentaire des cadres l'Agirc, etc.). Certains groupes professionnels pourront ensuite lutter pour être considérés comme cadres, les individus pourront négocier âprement pour être recrutés comme tels, et les codeurs d'enquêtes devront décider s'ils classent tel individu dans cette catégorie générale.

On peut retenir cinq idées essentielles de ce travail et des travaux qui lui sont proches. Premièrement, une catégorie se construit historiquement dans des rapports de force entre acteurs sociaux. Deuxièmement, la séparation même externe/interne, autrement dit la délimitation de la catégorie, est un des enjeux et un des produits de ce processus. Troisièmement, ce qui est à l'œuvre dans ces luttes de classement, c'est une représentation de la société (pour les cadres par exemple : non pas constituée de deux classes antagonistes, mais une représentation ternaire centrée sur la classe moyenne) ou de l'économie (travail/non travail). Quatrièmement, ces catégories s'inscrivent dans des institutions, des organisations, des formulaires, des procédures, et peuvent avoir un « effet en retour » sur la réalité, elles sont en partie performatives. Cinquièmement, ces catégories sont réalisées par des pratiques de recueil et de traitement des informations qui s'inscrivent dans le cadre d'une certaine division du travail. L'opération de codage est souvent réalisée par des « petites mains » de la statistique, elle affecte des cas singuliers à des classes et constitue ainsi le passage de la singularité à la généralité : « elle est l'acte fondamental de reconnaissance et de désignation (“ceci est un...”) qui mobilise le savoir antérieur, le fait revivre à nouveau en réactivant une catégorie, comme un sentier ne survit que s'il est régulièrement parcouru »²⁷.

²⁷ A. Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, 1993, p. 339.

... par une ethnographie des pratiques de classement des institutions

Un autre courant de pensée va s'attacher à l'analyse de ces pratiques de classement, non pas en ce qui concerne des statistiques produites par l'INSEE et des pratiques de classement réalisées au sein de l'INSEE, mais en matière de statistiques produites par des institutions (judiciaires, policières, scolaires...) à des fins de gestion des populations dont elles ont la charge. C'est aux États-Unis que naît ce courant à partir de l'« École de Chicago » qui popularise l'usage des méthodes qualitatives et rejette largement le modèle de l'enquête quantitative, et des mouvements qui la prolongeront (interactionnisme symbolique, dont la « théorie de l'étiquetage », et ethnométhodologie). Il se développe à partir d'un objet particulier : celui de la déviance. La « théorie de l'étiquetage » (*labelling theory*) a poussé particulièrement loin l'analyse critique des statistiques officielles de délinquance élaborées par la police et la justice²⁸. Elle a montré qu'un individu ne devient pas déviant par le seul accomplissement de son acte. Tous les comportements qui contreviennent à la loi ne sont pas enregistrés comme délits, tout d'abord de part un processus informel : ces comportements peuvent ne pas être signalés, être tolérés par indulgence ou abaissement du niveau d'exigence. Il y a ensuite le processus formel – intervention, arrestation, instruction, accusation et jugement – qui met en jeu différentes institutions, en particulier la police et la justice, et un grand nombre d'interactions sociales. Comme l'indique Becker : « La déviance n'est pas la qualité de l'acte commis par quelqu'un, mais plutôt la conséquence de l'application, par d'autres, de règles et de sanctions à un "offenseur". Le déviant est quelqu'un à qui cette étiquette a pu être appliquée avec succès »²⁹. Les statistiques de la délinquance ne sont donc pas des mesures directes de la délinquance ; l'analyse de leur processus de construction apporte en revanche à l'analyse sociologique des éléments majeurs pour la compréhension du phénomène.

À partir de ces premières réflexions et travaux, « les études critiques se sont multipliées. Elles ont consisté à observer le travail d'institutions (hôpitaux, écoles, tribunaux, police) dont les activités donnaient lieu périodiquement à l'établissement de statistiques. Ces études ont montré que ces statistiques, loin d'être l'enregistrement neutre d'actes ou d'effectifs, étaient en fait le produit de déterminations sociales complexes : choix des secteurs et des opérations à

²⁸ J. Kitsuse et A. Cicourel, « A Note on the Uses of Official Statistics », *Social Problems*, 1963, vol 11-2, p. 131-139). H. Becker, *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*, New York, Free Press, 1963 (1^{ère} édition).

²⁹ H. Becker, *op. cit.*, p. 9.

dénombrer, définition des catégories, construction de codes et nomenclatures et leur mise en œuvre effective par les agents concernés »³⁰. Les méthodes utilisées relèvent essentiellement de la méthode ethnographique d'observation des acteurs en situation et de l'analyse d'archives en tant que matérialisations de l'activité ordinaire des organisations et de leurs membres.

En France dans les années 1970 et début des années 1980, c'est essentiellement sur l'institution scolaire³¹ et universitaire³² que vont porter ces travaux. Ainsi Peneff va investiguer, par enquête qualitative (observation, entretiens et analyses de documents administratifs), la production de la statistique du métier du père dans une université à la fin des années 1970, et ce à ces deux moments : la demande faite par l'administration à l'étudiant à partir de son formulaire d'inscription et le codage de cette réponse par l'agent administratif. On peut retenir de ce travail trois éléments et une conclusion. Premièrement, la précision de la déclaration étudiante dépend de l'interaction enquêteur-répondant : les étudiants y accordent peu d'attention, les agents doivent leur demander de remplir ou de préciser, or ce sont des vacataires mal payés, peu formés à cela, dans un moment (la rentrée universitaire) où la charge de travail est importante, et donc ils n'osent pas ou le font avec timidité, encore plus vis-à-vis des étudiants les plus assurés et les plus distants. Deuxièmement, la méconnaissance de l'activité professionnelle du père est très répandue chez les étudiants. Troisièmement, il y a une tendance générale à déclarer une profession moins « élevée » que la réalité, et une tendance encore plus grande des enfants de chefs d'entreprise à brouiller ou refuser l'information sur leur origine sociale. Il en résulte une sous-évaluation des étudiants d'origine sociale élevée et donc une surévaluation du phénomène de démocratisation de l'enseignement supérieur³³. Finalement, « c'est tout le rapport aux classes sociales (et à la famille) que les étudiants investissent dans leur réponse »³⁴, et ce rapport intéresse évidemment le sociologue.

³⁰ J. Peneff, « La fabrication statistique ou le métier du père », *Sociologie du travail*, 1984, n°2, p. 197.

³¹ J.-P. Briand, J.-M. Chapoulié et H. Peretz, « Les statistiques scolaires comme représentation et comme activité », *Revue française de sociologie*, 1979, n°20, p. 669-702.

³² J. Peneff, *op. cit.*, p. 195-211.

³³ Merllié (*op. cit.*, 1983) arrive à la même conclusion.

³⁴ J. Peneff, *op. cit.*, p. 205.

Même s'il y a peu de traces de contacts entre ces deux courants de pensée³⁵ – sociologie des classements sociaux et ethnographie des pratiques de classement des institutions –, ils ont tous deux participé à la transformation de l'approche réaliste des statistiques en une approche constructiviste. Desrosières a proposé, pour échapper à la vision réaliste, d'utiliser le verbe « quantifier » plutôt que celui de « mesurer » : « L'emploi immodéré du mot *mesurer* peut induire en erreur, en laissant dans l'ombre les conventions³⁶ de la quantification. Le verbe *quantifier*, dans sa forme active (faire du nombre), suppose que soit élaborée et explicitée une série de conventions d'équivalence préalables impliquant des comparaisons, des négociations, des compromis, des traductions, des inscriptions, des codages, des procédures codifiées et répliquables, et des calculs conduisant à une mise en nombre »³⁷. Dans un même souci de vigilance vis-à-vis du vocabulaire utilisé, on devrait, mais c'est difficile³⁸, proscrire le terme de « données » statistiques, puisque justement elles ne sont pas données par la réalité mais construites par des processus sociaux³⁹.

Une quantification est donc indéniablement une construction historique et sociale – c'est pourquoi l'on peut parler d'une approche constructiviste du chiffre –, et ce à ces deux moments : il y a dans l'acte de convenir présence d'acteurs, de représentations et de rapports de force, il y a dans l'acte de mesure présence d'acteurs, de représentations, de pratiques de classements et de codages, de systèmes informatiques, de chaînes de mise en forme. À partir

³⁵ Ils étaient relativement irréconciliables, en particulier à l'époque (années 1970-1980) : les premiers utilisant et produisant des statistiques et conservant une « visée de neutralité », les seconds récusant largement l'utilisation des statistiques comme outils de connaissance de la société mais les appréhendant plutôt comme des outils de connaissance des institutions et des interactions qui les produisent (cf plus loin). Chamboredon a toutefois montré la complémentarité d'une critique interactionniste des chiffres de la délinquance et d'un usage de ces statistiques pour déconstruire et reconstruire l'objet de la délinquance juvénile (« La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », *Revue française de sociologie*, 1971, n°12-3, p. 335-377). On trouve également une analyse des apports de Becker dans M. Gollac (proche de Desrosières, Thévenot et administrateur de l'INSEE), « Des chiffres insensés ? Pourquoi et comment on donne un sens aux données statistiques », *Revue française de sociologie*, 1997, 38-1, p. 5-36. Finalement, Merllié semble avoir été le seul à fréquenter intellectuellement les deux groupes même s'il était fortement intégré au premier (et chercheur au Centre de sociologie européenne dirigé par Bourdieu). Aujourd'hui ils ne semblent pas si éloignés que cela dans leur analyse des pratiques de classement (Briand, Chapoulié et Peretz le reconnaissent d'ailleurs en citant Bourdieu : *op. cit.*, p. 684).

³⁶ On comprend là comment des administrateurs de l'INSEE acteurs centraux de la sociologie des classements sociaux, Robert Salais et Laurent Thévenot, ont fait partie fin des années 1980 des fondateurs du courant de recherche de « l'économie des conventions ».

³⁷ A. Desrosières, *op. cit.*, 2008, p. 10-11.

³⁸ C'est celui utilisé dans le titre d'un de mes ouvrages : C. Eyraud, *Les données chiffrées en sciences sociales : du matériau brut à la connaissance des phénomènes sociaux*, Colin, 2008.

³⁹ R. Salais, « La donnée n'est pas un donné. Pour une analyse critique de l'évaluation chiffrée de la performance », *Revue française d'administration publique*, 2010/3 n° 135, p. 497-515.

de cette idée forte, un champ d'études de la sociologie s'est ouvert depuis une vingtaine d'années, la « sociologie de la quantification »⁴⁰.

2. Les apports de la sociologie de la quantification

2.1 Complémentarité de la sociologie quantitative et de la sociologie de la quantification

Adopter une approche constructiviste du chiffre ne conduit pas à mener un procès anti-statistique. Plusieurs des auteurs cités parmi le premier courant sont très clairs : « L'explicitation du processus de production des variables a pour résultat de permettre, et non d'interdire, leur usage »⁴¹ ; « ce n'est pas disqualifier (ou simplement valider), mais enrichir l'information statistique que de restituer l'ensemble des conditions dont elle est le produit »⁴².

Sociologie quantitative et sociologie de la quantification sont donc deux façons de travailler le chiffre qui peuvent être conçues comme complémentaires. La sociologie de la quantification peut ainsi être au service de la production de statistiques et de leur usage par la sociologie quantitative, c'est le cas d'une enquête qualitative portant sur les procédures de collecte de la PCS du « responsable » de l'élève en collège et lycée réalisée par des sociologues⁴³ à la demande du ministère de l'Éducation nationale ; l'enquête cherche à expliciter les effets du processus de collecte sur les résultats statistiques obtenus, dans l'objectif d'améliorer la qualité de la statistique produite.

La sociologie de la quantification peut également être une étape préliminaire, un apport à la sociologie quantitative : pour utiliser les chiffres à bon escient il faut connaître leur processus de construction, du moment de la convention au moment de la mesure. La compréhension de ce processus permet de savoir ce que ces statistiques peuvent nous dire, et apporte des connaissances sur le champ ou le secteur concerné⁴⁴. Ceci est particulièrement

⁴⁰ Elle se réclame essentiellement de l'héritage d'Alain Desrosières et ne cite que très peu les auteurs du second courant et même les auteurs du premier courant hors Desrosières ; c'est pourquoi j'ai essayé ici, dans un court espace, de redonner leur place à ces différents travaux des années 1970-1980.

⁴¹ M. Gollac, *op. cit.*, p.7.

⁴² D. Merllié, *op. cit.*, p. 43.

⁴³ C. Soulié, « L'origine sociale des collégiens et des lycéens en France : une analyse des conditions sociales de production de la statistique », *Population*, 2000, n°1, p. 169-180.

⁴⁴ On trouvera de nombreux exemples dans D. Merllié, « La construction statistique », In P. Champagne, R. Lenoir, D. Merllié et L. Pinto, *Initiation à la pratique sociologique*, 1989, Dunod, p. 101-163 (2^{ème} édition, 1996) ; et le chapitre 4 de C. Eyraud, *op. cit.*, 2008, p. 117-164.

valable pour les statistiques produites par les administrations, car elles sont tributaires des définitions des populations que ces institutions gèrent, de leurs règlements et de leurs découpages institutionnels. Prenons deux exemples, l'un sur l'enseignement supérieur, l'autre concernant le chômage.

En France, certains établissements d'enseignement supérieur dépendent d'autres ministères que de celui de l'Éducation nationale : ministères de l'Agriculture, de la Défense, etc., leurs populations et leurs budgets ne figurent pas systématiquement dans les statistiques de l'enseignement supérieur et n'y ont pas figuré de tous temps. D'autres systèmes de statistiques universitaires et scolaires ne prennent en compte que les seuls établissements publics (Suisse, Italie, Portugal...), les établissements privés ayant un lien très distendu avec le ministère de l'Éducation ne lui rendent pas de compte.

On parlait beaucoup dans les années 1980-1990 du fort taux de chômage féminin en France (bien plus élevé que le taux de chômage masculin) comparé au très faible taux de chômage féminin en Angleterre (bien plus bas que celui des hommes). Ces statistiques qui auraient pu conduire à la conclusion (trop rapide) que le marché du travail était moins discriminant pour les femmes en Angleterre. Maruani et Reynaud⁴⁵, deux femmes, ont investigué les modes d'enregistrement du chômage en Angleterre. Elles ont découvert que les femmes mariées à un homme en emploi n'avaient pas le droit de s'inscrire à l'équivalent anglais de l'ANPE et n'avaient droit à aucune allocation, ce qui n'était pas le cas des hommes sans emploi mariés à des femmes en emploi ; elles ne figuraient pas dans les statistiques du chômage et étaient finalement bien plus discriminées que les femmes françaises. Cette connaissance du processus de production statistique est donc nécessaire à l'usage de statistiques provenant de sources, périodes et pays différents. Elle apporte en sus des informations quant au mode de structuration et de fonctionnement de ces institutions ou pays.

D'autre part, Thévenot l'exprimait et le montrait déjà en 1979 : « Les catégories statistiques révèlent souvent dans leurs ratés plus de vérité que les cases bien remplies d'un tableau sans faille »⁴⁶. Ainsi logiquement on devrait avoir l'équation : population active = population active employée + chômeurs. Or, même au sein d'une même enquête, les calculs ne tombent jamais juste, et ils tombent même de plus en plus « faux » depuis les années 1960.

⁴⁵ M. Maruani, E. Reynaud, *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, 1993.

⁴⁶ L. Thévenot, *op. cit.*, 1979, p. 18.

Ce phénomène a conduit des statisticiens et des sociologues à s'interroger sur la nature et l'évolution des frontières qui séparent emploi, chômage et inactivité. « La généralisation du salariat avait créé dans un premier temps une coupure de plus en plus nette entre les trois sous-ensembles ; cette tendance culmine dans les années soixante. Avant la crise déjà, mais plus encore avec la crise, se développe un mouvement d'élargissement des intersections »⁴⁷. Ce mouvement correspond au développement du travail à temps réduit (temps plein mais discontinu : saisonnier ou intérimaire) ou temps partiel non choisi, au développement de la cessation anticipée d'activité (classée dans la population inactive), au développement de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi (classés pendant leur formation dans la population inactive même s'ils se considèrent chômeurs), au développement probable des chômeurs dits découragés. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont ainsi devenues plus floues, et les chevauchements plus importants. Ce mouvement résulte tout à la fois des modes de gestion de la force de travail par les firmes et des politiques publiques en matière d'emploi.

Les incohérences statistiques peuvent ainsi jouer un rôle moteur en matière de connaissance : elles ont « un rôle positif quand elles conduisent à s'interroger sur la nature et l'évolution des frontières qui séparent (ou ne séparent pas vraiment) ces notions et sur les "marges" qu'elles comportent. [...] Le développement de ces situations "marginales", précaires et mouvantes, difficiles à saisir statistiquement de manière précise, passerait plus inaperçu si la non-concordance ou les incohérences des indicateurs statistiques ne contribuaient à les faire ressortir »⁴⁸. C'est en quelque sorte la réalité sociale qui se fait entendre à travers ces « défauts » statistiques ; aux analystes de la société de l'écouter.

2.2 Le chiffre comme fait social

Mais la sociologie de la quantification peut faire plus que cela, en considérant l'étude des dispositifs de quantification comme un objectif en soi ou comme un point d'entrée dans l'analyse de phénomènes plus larges. Les informations chiffrées changent alors de statut, passant de moyens de connaissance à objets d'analyse ou « faits sociaux à étudier comme les autres »⁴⁹.

⁴⁷ J. Freyssinet, *Le chômage*, La Découverte, 1998.

⁴⁸ D. Merllié, *op. cit.*, 1989, p. 141 (2^{ème} édition, 1996).

⁴⁹ J. Peneff, *op. cit.*, p. 210. Idée déjà avancée par Kitsuse et Cicourel, *op.cit.*, 1963, p. 139.

On a ainsi beaucoup parlé des limites du PIB, de tout ce qu'il ne prend pas en compte, de tout ce qu'il invisibilise. Et c'est vrai, mais en même temps le fait que ce soit cette convention qui l'ait emporté à l'issue de la seconde guerre mondiale nous dit quelque chose de ce moment-là, marqué par l'impératif de reconstruction et par une immense aspiration au progrès matériel. Le fait qu'il soit remis en cause depuis quelques années nous dit également quelque chose d'une société où émergent d'autres préoccupations, d'autres valeurs autour de l'écologique, du non-marchand, mais ces nouvelles conventions et leurs propositions de nouveaux indicateurs de richesse peinent à s'imposer, ce qui nous dit aussi quelque chose⁵⁰. Pour reprendre une expression de Desrosières, un indicateur relativement central dans le débat public « est un énoncé sur la société »⁵¹.

Les recherches en sociologie de la quantification ont essentiellement porté sur les statistiques, moins sur la comptabilité. J'ai travaillé sur ces deux types de quantification, en particulier à des moments de changement : adoption d'indicateurs de performance pour l'action publique dans le cadre de la mise en œuvre de la LOLF, réforme comptable des entreprises d'État chinoises au début des années 1990, adoption d'une comptabilité d'entreprise pour l'État français en 2006. Je développerai rapidement chacun de ces exemples.

La LOLF ou Loi organique relative aux Lois de finances, a instauré l'obligation pour l'exécutif et l'administration de rendre des comptes au Parlement sur les résultats de leurs actions au travers d'indicateurs de performance. Mais qu'est-ce que la performance de telle ou telle action publique ? Qu'est-ce qu'un hôpital, une police ou une université performante ? Qu'attend-on d'eux en termes de résultats ? La mesure de l'action publique et en particulier de sa performance engage donc, en premier lieu, un système de valeurs. La LOLF aurait pu être l'occasion de grands débats démocratiques suivis d'un certain accord sur des choix de société. Mais c'est une solution technocratique qui l'a emporté : les indicateurs choisis sont le fruit de discussions essentiellement entre les directions ministérielles en charge d'un secteur d'action publique et la direction du Budget du ministère des Finances. Nous avons analysé⁵² ces controverses pour les programmes 150 (Enseignement supérieur et recherche

⁵⁰ Je développe cette question de la mesure de la richesse nationale dans C. Eyraud, *op. cit.*, 2008, p. 129-138.

⁵¹ A. Desrosières, « Refléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques », in É. Dupoirier et J.-L. Parodi (dir.), *Les Indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, L'Harmattan, 1997, p. 21.

⁵² C. Eyraud, M. El Miri et P. Perez, « Les enjeux de quantification dans la LOLF. Le cas de l'enseignement supérieur », *Revue française de Socio-Économie*, 2011, n°7, p. 149-170. J'ai par la suite analysé les usages de ces indicateurs : C. Eyraud, « Archaeology of a Quantification Device for French Universities. Quantification, Policies and Politics », In Mennicken A. and Salais R. (ed.), *The New Politics of Numbers: Quantification, Administrative Capacity and Democracy*, Palgrave Macmillan, 2019, à paraître.

universitaire) et 231 (Vie étudiante) au travers d'entretiens réalisés au sein des directions ministérielles et des documents d'archives auxquels le processus a donné lieu ; puis nous avons analysé le produit fini : les indicateurs finalement retenus. La conception de la performance dont ils sont porteurs est largement économicisée en termes de recettes, d'efficience, de compétitivité et d'insertion sur le marché. L'accent est également mis sur la visibilité et la constitution de réseaux, surtout en matière de recherche et dans la droite ligne des théories en terme d'économie de la connaissance. Les dimensions civiques ou politiques sont en revanche très peu marquées : les indicateurs mesurant la démocratisation et la participation étudiante ressortent du programme 231 qui comprend essentiellement les aides financières directes et indirectes et dont l'opérateur principal est le CROUS ; les objectifs civiques ou politiques de l'enseignement supérieur relèvent ainsi de l'aide sociale et ne sont pas au cœur des objectifs des universités (opérateurs du programme 150).

Pendant la période de l'économie planifiée en Chine, les définitions de nombreuses catégories comptables sont directement liées aux concepts de l'économie politique marxiste⁵³. Les immobilisations comprennent les bâtiments professionnels, équipements et machines, mais également les logements, crèches et écoles pour les enfants, dispensaires, etc. C'est donc l'entreprise qui assume les coûts de production et de reproduction de la force de travail, ces coûts sont intégrés aux coûts de production *stricto sensu*. Du fait de l'adoption en 1993 d'une comptabilité d'entreprise « capitaliste », ces immobilisations « non professionnelles » ne doivent plus figurer dans le bilan des entreprises, ces dernières vont devoir les expurger de leur bilan et externaliser ces activités vers la société, vers le marché. La définition des internalités (l'économie) et externalités (le social) de l'entreprise est à la fois inscrite dans, et produite par, les documents et catégories comptables.

Quand la LOLF a introduit le principe d'une comptabilité d'entreprise pour l'État, il a fallu produire des normes comptables pour l'État. Cette production a parfois donné lieu à débat au sein du comité des normes⁵⁴. Ce fut le cas pour la notion d'actif ou d'immobilisation et en particulier pour les immobilisations incorporelles : devait-on considérer le niveau d'éducation, l'état de santé, les capacités de recherche comme des actifs incorporels, donc

⁵³ C. Eyraud, « Pour une approche sociologique de la comptabilité – Réflexions à partir de la réforme comptable chinoise », *Sociologie du travail*, 2003, n° 4, p. 491-508.

⁵⁴ C. Eyraud, *op.cit.*, 2013 ; ou « Quantification Devices and Political or Social Philosophies. Thoughts Inspired by the French State Accounting Reform », *Historical Social Research*, Special Issue « Conventions and Quantification – Transdisciplinary Perspectives on Statistics and Classifications », 2016, vol. 41, n°2, p. 178-195.

comme une richesse, ou seulement comptabiliser les dépenses afférentes comme des charges au sein du compte de résultat ? On voit à quel point la conception sous-jacente est différente. C'est la conception en tant que simple charge qui l'a emporté. On entrevoit les implications qu'aurait pu avoir l'autre choix si l'on se souvient par exemple de la proposition de résolution européenne déposée fin 2016 par les sénateurs communistes portant sur la reconnaissance de l'enseignement supérieur comme un investissement sur l'avenir et demandant que les dépenses publiques d'enseignement supérieur ne soient pas prises en compte dans le calcul des déficits publics des États membres⁵⁵.

Ces trois exemples nous montrent clairement que les dispositifs de quantification incorporent des représentations du monde ou d'une de ses parties ; une fois mis en service, ils donnent forme et force à ce système de valeurs et contribue ainsi à le faire exister. Ces dispositifs sont également le produit de rapports de force entre les acteurs concernés, la quantification ne produit pas d'obligations pures, des choix sont toujours possibles et nécessaires. Cumulés les uns aux autres, ces choix vont donner une certaine image de la chose mesurée, et peuvent devenir des ressources dans les jeux de pouvoir entre acteurs. Faire des informations chiffrées un objet d'analyse sociologique est donc pertinent et heuristique⁵⁶.

2.3 Un outil pour l'action. Vers une objectivité co-construite

Les exemples précédents montrent à quel point les « données » chiffrées reposent sur des valeurs et ont une dimension politique forte. Elles peuvent d'autre part avoir des effets sociaux, économiques et politiques puissants ; elles orientent l'action en particulier politique puisqu'elles permettent de poser un diagnostic, elles donnent finalement « une représentation cognitive de la situation à traiter »⁵⁷. On comprend alors combien leur compréhension et leur maîtrise sont nécessaires à une réelle citoyenneté et au développement de la capacité à comprendre et proposer d'autres représentations cognitives de la situation. Certains acteurs se

⁵⁵ Proposition de résolution en application de l'article 73 quinquies du Règlement, sur la reconnaissance de l'enseignement supérieur comme un investissement nécessaire à l'avenir : <https://www.senat.fr/leg/ppr16-104.html>

⁵⁶ On peut aller plus loin que cela et montrer, comme l'a fait Alain Supiot, que les nombres sont au cœur d'une nouvelle forme de gouvernance « qui s'étend à tous les échelons de l'organisation de la société, depuis la relation individuelle de travail jusqu'aux mesures d'ajustement structurel promues au niveau européen ou international » (*La gouvernance par les nombres*, Fayard, 2015, p. 23).

⁵⁷ R. Salais, *op.cit.*, 2010, p. 514.

mobilisent pour cela depuis déjà de nombreuses années, on peut citer quelques unes de ces démarches⁵⁸ :

- le BIP 40 (en référence humoristique au PIB et au CAC40) ou Baromètre des inégalités et de la pauvreté est ainsi un indicateur synthétique créé en 2002 par une équipe de militants syndicalistes, économistes et statisticiens insatisfaits par l'usage du seul taux de pauvreté pour mesurer la situation et son évolution ;
- de nombreux travaux et propositions d'indicateurs de richesse alternatifs au PIB ont vu le jour à travers le monde⁵⁹ et en France depuis la tenue de la commission Stiglitz⁶⁰ ;
- le collectif des « Autres chiffres du chômage » (ACDC) rassemblant des associations, des chercheurs et des syndicats a été créé fin 2006, critiquant l'usage exclusif du nombre de chômeurs catégorie A de Pôle Emploi, focalisation qui conduirait à une détérioration de la qualité de l'emploi et invisibiliserait cette détérioration ; il propose une mesure multidimensionnelle de l' « emploi inadéquat ».

On le voit la forte dimension politique ne concerne pas seulement les statistiques visant à évaluer des politiques ou des organisations publiques, elle concerne tout autant les statistiques dont l'objectif est la connaissance d'un phénomène ou d'une population car leur objectif est également de donner « une représentation cognitive de la situation ». Robert Salais est le chercheur qui, à ma connaissance, a poussé le plus loin la réflexion quant à ses implications théoriques, méthodologiques et pratiques :

« Pour produire des connaissances valables et opératoires, tout processus social de connaissances doit être en quête de vérité. Bien entendu, mais insistons quand même sur ce point, dans le monde social la quête de la vérité – autrement dit des faits sociaux qui importent pour la collectivité – ne peut pas être comprise dans le sens positiviste d'une vérité scientifique. Ce qui est cherché dans un tel processus de connaissance n'est pas le simple reflet du monde tel qu'il est. Il s'agit de s'approcher d'une situation où chacun doit pouvoir se dire quand il prend connaissance des données produites : “oui c'est bien cela qui se passe et il est juste socialement de s'en préoccuper”. Dans une telle situation politique et sociale où

⁵⁸ Plusieurs de ces démarches sont développées dans I. Bruno, E. Didier et J. Prévieux, *Statactivisme. Comment lutter avec des nombres*, La Découverte, 2014. Ces auteurs proposent de parler de « statactivisme » pour nommer ces usages d'alter-indicateurs dans le débat et la lutte politiques.

⁵⁹ F. Jany-Catrice, J. Gadrey, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte, 2005.

⁶⁰ Voir le site du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR) : <http://www.idies.org/index.php?category/FAIR>

l'accord s'est ainsi établi sur les faits sociaux auxquels les politiques publiques doivent porter remède, les décisions à prendre peuvent être qualifiées de justes au double sens de justesse et de justice. (...). Pour satisfaire à ces deux conditions de justesse et de justice, autrement dit pour être objectif, un processus social de connaissances doit donc être inséparable de formes démocratiques de délibération publique et du débat contradictoire. Car un tel processus vise à transformer la diversité des expériences vécues par chacun (diversité recueillie précisément par l'enquête, outil élémentaire des sciences sociales) en un savoir général (qui prend la forme d'une connaissance commune, pourrait-on dire) sur l'objet de la décision publique qui doit être prise. À son issue, les facteurs explicatifs et les variables d'action pertinentes ont été produits et ainsi repérés. Il faut préciser la nature de l'accord collectif qui peut s'établir sur l'objectivité de ce savoir. Il ne s'agit pas d'un consensus de nature politique et stratégique. Il s'agit d'un accord sur l'étendue et la composition de ce qu'il y a à connaître et sur les catégories pour le rendre intelligible. Le désaccord n'est pas supprimé ; il se poursuit et demeure sur le poids relatif des problèmes, les facteurs explicatifs et les variables par lesquelles agir. (...) Il résulte aussi de cette exigence d'objectivité que la base de connaissances doit être établie avec rigueur, sur le plan méthodologique et scientifique, car c'est le fondement de sa crédibilité »⁶¹. L'absence de ces deux conditions de justesse et de justice risque de conduire à un divorce entre les chiffres et la réalité vécue par les citoyens⁶².

Quelques années plus tard, Salais posera les éléments pour la concrétisation d'une telle démarche : « La définition, le formatage cognitif du tableau de la situation (territoire factuel), sa description impliquent nécessairement la participation de ses membres potentiels (citoyens, acteurs collectifs économiques et sociaux, collectivités territoriales, associations, etc.). Car eux-seuls, de par leur expérience et leur savoir pratique, possèdent la clé – sans nécessairement le savoir – qui ouvre vers le concret des situations. L'enjeu, politique encore une fois, de la quantification, si l'on veut qu'elle soit juste en son double sens, est d'engendrer un processus de montée en généralité pertinente qui ne plaque pas des catégories générales définies a priori sur ces savoirs concrets, multiples et pluriels, mais en assure le passage vers

⁶¹ R. Salais, *op.cit.*, 2010, p. 504-505.

⁶² Ce divorce est d'ailleurs un des constats et une des préoccupations centrales énoncés par Eurostat dans le cadre de l'élaboration de son Rapport d'orientation 2018 qui inclut ses recommandations pour produire les « statistiques officielles de demain ». On peut télécharger ce rapport et ma contribution : C. Eyraud, « Stakeholders Involvement in the Statistical Value Chain. Bridging the Gap between Citizens and Official Statistics », in *Power from Statistics : data, information and knowledge. Outlook Report 2018*, p. 103-106. <https://ec.europa.eu/eurostat/cros/powerfromstatistics/OR/PfS-OutlookReport.pdf>

le niveau général »⁶³. C'est par « une enquête d'un genre particulier que l'on pourrait appeler l'enquête délibérative »⁶⁴ que l'on pourrait aboutir à une « objectivité enrichie »⁶⁵, ou co-construite ou encore partagée. « Le processus devrait inclure des spécialistes de l'enquête (chercheurs, juristes, statisticiens). Ils agiraient en tant que tiers, mobilisant leurs méthodologies pour élaborer un questionnement, des catégories et nomenclatures, des méthodes d'enquête et une mise en forme des résultats. (...) Focalisés sur la mise en évidence de la connaissance générale portée par le savoir pratique des personnes (et sur sa mise en commun et en public), ils n'agiraient pas comme des experts (délivrant leur savoir préconstruit à des ignorants), mais comme des passeurs entre le singulier et le général. Passeur semble un terme plus adéquat que traducteur, dans la mesure il ne s'agit pas simplement de transcrire un savoir local en des catégories générales déjà existantes. De tels passeurs ne viendraient pas pour autant dans la situation en se dépouillant de leur savoir déjà constitué, mais l'utiliseraient de manière à faire le pont avec l'expérience vécue des personnes »⁶⁶.

C'est ce pari qu'a relevé, avant qu'il ne soit ainsi théorisé par Salais, l'association ATD Quart Monde dès 2002 à propos de la pauvreté. En Europe, un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian. Il s'agit donc d'une définition de la pauvreté qui ne prend en compte que la dimension monétaire et est donc particulièrement limitée. L'Union européenne, suite aux sommets de Lisbonne et de Nice (mars et décembre 2000) puis à la stratégie 2020 élaborée en 2010, a tâché de la complexifier en prenant en compte plusieurs éléments dont le risque de pauvreté, ce qui l'a conduit à calculer « la population exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale » qui englobe les personnes exposées au risque de pauvreté monétaire et/ou confrontées à une privation matérielle sévère et/ou vivant dans un ménage à très faible intensité de travail. Bien que pluridimensionnel, ce concept de pauvreté se base sur des critères économiques et matériels. Dès 2002, un groupe de travail mené par ATD Quart Monde soutenu par la Commission européenne se met en place dans l'optique de réfléchir à la

⁶³ R. Salais, *op.cit.*, 2014, p. 52.

⁶⁴ *Ibid*, p. 55.

⁶⁵ *Ibid*, p. 54.

⁶⁶ *Ibid*, p. 55. Voir également : R. Salais, « Quantification and Objectivity. From Statistical Conventions to Social Conventions », *Historical Social Research*, 2016, vol. 41, n°2, p. 118-134.

production d' « indicateurs participatifs » combinant savoirs d'expérience, savoirs d'action et savoirs académiques⁶⁷.

Après ces premières réflexions, une recherche internationale est lancée fin 2016 et devrait s'achever fin 2019 : « Mesurer la pauvreté, pour ensuite mieux la combattre, c'est aussi la comprendre dans toutes ses dimensions, le manque de ressources financières mais aussi le sentiment d'exclusion et le repli sur soi, la honte d'être inutile aux yeux des autres... Pour ATD Quart Monde, on ne peut y parvenir qu'en associant les principaux concernés : les personnes les plus exclues. Pour la première fois, une recherche internationale va être menée avec la participation non seulement d'universitaires et de praticiens – enseignants, travailleurs sociaux... –, mais aussi de personnes en situation de pauvreté qui seront co-chercheurs, traitées sur un pied d'égalité avec les autres »⁶⁸. « Les indicateurs de pauvreté actuels ont une grande faiblesse : ils ont quasiment tous été définis par des économistes sans que jamais les personnes vivant la pauvreté n'aient été interrogées. Le programme que nous lançons est, lui, participatif du début à la fin. (...) Imaginons que nous prouvions que la honte soit une dimension de la pauvreté commune à tous les pays. Il faudra alors trouver des indicateurs. Surtout, les politiques devront prendre en compte que la pauvreté génère de la honte qui entrave la capacité à agir : on n'ose pas demander des allocations, réclamer l'accès à la santé, à l'école... Et il faudra qu'ils y répondent : comment faire pour diminuer cette honte ? En révélant ces nouvelles dimensions, on ouvre de nouveaux espaces de lutte contre la pauvreté. Elle a été trop souvent pensée sans les pauvres. En les ré-introduisant, cela peut profondément bouleverser la pensée sur la pauvreté »⁶⁹. Cette recherche réfléchit y compris aux difficultés de la participation, de la prise de parole, de la représentativité et aux modalités pratiques de travail pour que la participation et la co-construction soient aussi effectives que possible. Comme l'appelait Salais, elle « met au cœur de la quantification comme activité sociale la double question du juste, non seulement la justesse, mais avant tout la justice »⁷⁰.

⁶⁷ « Grande pauvreté et précarité en Europe à l'horizon 2010 », *Revue Quart Monde. Dossiers et documents*, 2002, n°10. Téléchargeable : <https://www.revue-quartmonde.org/4365>

On peut également trouver différentes expériences d' « indicateurs participatifs » et leurs analyses dans un numéro spécial de *Participations* : « Démocratiser la mesure : les indicateurs participatifs », 2017/2, n°18.

⁶⁸ <https://www.atd-quartmonde.fr/mesurer-la-pauvrete-avec-les-premiers-concernes/>

⁶⁹ <https://www.atd-quartmonde.fr/mesurer-la-pauvrete-avec-les-premiers-concernes-suite/>

On trouve des éléments sur l'avancée de la recherche présentés dans la Rencontre interacadémique "Ce que la misère donne à penser" organisée le 4 juin 2018 : <http://www.colloque-tv.com/colloques/rencontre-interacademique-ce-que-la-misere-donne-a-penser>

⁷⁰ R. Salais, *op.cit.*, 2014, p. 45. On peut également retenir de cette recherche la complémentarité des enquêtes et matériaux quantitatifs et qualitatifs, car ici les premiers se construisent sur la base de l'expérience et donc des

Conclusion

La sociologie, en particulier française, utilise donc, depuis la fin du 19^{ème} siècle, les données chiffrées afin de repérer, analyser et expliquer les phénomènes sociaux. Elle n'a toutefois, pendant longtemps, que très peu questionné les statistiques qu'elle utilisait, les considérant à priori comme objectives. Ce questionnement va se développer dans les années 1970 et donner lieu à un ensemble de travaux que l'on peut regrouper sous le terme de « sociologie de la quantification » ; ces travaux ont montré combien et en quoi la quantification est un processus social de connaissance.

Il faut pour conclure insister sur le fait que ce constructivisme ne doit être assimilé ni à du relativisme ni à un procès anti-statistique. Au contraire, les travaux menés par la sociologie de la quantification peuvent aider à tenir ce qu'Alain Desrosières appelait la « visée de neutralité »⁷¹ ou « visée d'objectivité » de la part des statisticiens professionnels et des sociologues quantitativistes, comme Paul Ricoeur parlait « d'intention de vérité »⁷² à propos du travail de l'historien. Une objectivité co-construite ou partagée pourrait finalement être l'horizon de cette « visée d'objectivité ».

discours des personnes concernées. De manière générale, on peut utiliser ces deux types de matériaux de manière complémentaire, on peut y compris, comme on l'a vu, utiliser des méthodes qualitatives pour étudier le chiffre en tant que fait social.

⁷¹ A. Desrosières, « Entretien », *Sociologie pratique*, 2011, n°22, p. 15.

⁷² Ou de « projet de vérité » ; voir par exemple : P. Ricoeur, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales HSS*, 2000, n°4, p. 731-747.